

# chien de troupeau et conduite d'un troupeau ovin/caprin

## Objectifs de la formation

Obtenir un couple maître/chien opérationnel pour la conduite d'un troupeau ovin/caprin

## Déroulé

Première matinée: Bilan de chaque couple maître/chien pour orienter le travail et les exercices pour la suite de la formation; travail avec le cercle.

Les autres jours de formation seront dédiés à la réalisation d'exercices qui vont permettre d'améliorer la relation maître/chien dans l'objectif de conduire un troupeau d'ovins/caprins.

Formation à destination d'éleveurs qui ont un chien éduqué.

## Infos complémentaires

**Durée de la formation** 3 jour(s)

**Date limite d'inscription**

31 Janvier 2011

## Tarifs

Non agricole 450€  
gratuit pour les agriculteurs éligibles  
VIVEA

## Plus de renseignements

ADEAR 11  
Maxime Pigache  
Tel/Fax: 04 68 31 09 05  
adear.1@free.fr

Venir avec son chien; Repas tiré du sac  
: amenez vos casse-croûte

## Dates, lieux et intervenants

<b>07 Février 2011</b>	le moulin du trou	Gérard Lalande
09:00 - 17:00	11260 Rouvenac	
<b>08 Février 2011</b>	le moulin du trou	Gérard Lalande
09:00 - 17:00	11260 Rouvenac	
<b>09 Février 2011</b>	Le Moulin du trou	Gérard Lalande
09:00 - 17:00	11260 Rouvenac	



## Financement de la formation et pièces à fournir :

Les formations sont financées par VIVEA\* pour :

- **les agriculteurs à jour de leur cotisation VIVEA** (demandez à la MSA « Attestation de régularité de situation au regard du fonds de formation VIVEA »).
  - exploitants à titre principal ou secondaire,
  - conjoints collaborateurs, aides familiaux,
  - cotisants de solidarité.
- **les porteurs de projets d'installation agricole détenteurs :**
  - d'une attestation d'entrée dans le PPP (délivrée par le Point Info Installation)
  - ou d'une attestation d'une collectivité qui soutient votre projet d'installation (Conseil Général ou Conseil Régional) à demander à votre ADEAR
- **les autres personnes**, sous condition de places disponibles dans les sessions de formation avec un tarif à taux plein. Pour les personnes salariées, renseignez-vous auprès de votre fonds de formation pour demander une prise en charge.

*Des facilités de paiement peuvent être mises en place pour les petits budgets.*

### N'oubliez pas :

- **Votre attestation** (voir ci-dessus),
- **Votre règlement** (adhésion et frais de formation).

## Bulletin d'adhésion (si vous le souhaitez)

Je souhaite adhérer à l'Adéar :

- Cantal  Aveyron  
 Haute-Loire  Lot  
 Aude  Tarn  
 Gard  Ardèche  
 Lozère  Loire  
 Limousin

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal / Ville : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Date d'adhésion : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

Je m'inscris à la formation :

1. \_\_\_\_\_  
2. \_\_\_\_\_



**Veillez trouver ci-joint le paiement de mon adhésion : 15€ (7€ petits budgets)**  
Envoyez ce coupon à l'ADEAR de votre sélection (adresses disponibles sur le site [www.jeminstallepaysan.org](http://www.jeminstallepaysan.org))  
avec un chèque à l'ordre de l'ADEAR